



Montréal, le 6 décembre 2004

Par télécopieur (819) 752-6426

Mme Ginette Roberge
398, rue Girouard, appartement 1
Victoriaville

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2005-2006
Dossier R-3541-2004**

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 2 décembre dernier à votre député relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. M^e Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

Victoriaville, le 2 décembre 2004

Monsieur Claude Bachand
Député d'Arthabaska
Mail Les Promenades
130, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 3Z6
FAX : 751-2432

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Monsieur,

En tant que citoyen(ne), je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'enranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyen(ne)s.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État peut-elle encore nous demander des hausses de tarif et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en neuf mois ?

En tant que citoyen(ne), Monsieur le député, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Espérant une action de votre part, recevez mes sincères salutations.

GINETTE ROBERGE
Signature GINETTE ROBERGE
Nom : 398, Girouard #1
Adresse : Victoriaville

c.c. Monsieur Mario Thibodeau
Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage, Bureau 2.55
Montréal, Qc. H4Z 1A2
Fax. : (514) 864-1779

CACQ
Coalition des assoc. de consommateurs du Qc
Fax. : (514) 362-0660
Courriel : cacq@consommateur.qc.ca